



## **Adresse du Conseil national de l'UFSE CGT aux personnels de la Fonction publique d'État, actif-ves et retraité-es, fonctionnaires et non-titulaires.**

COMMUNIQUÉ — MONTREUIL > 20 OCTOBRE 2022

**R**ÉUNIS EN CONSEIL NATIONAL, les syndicats de l'Union fédérale des syndicats de l'État CGT rappellent leur attachement aux valeurs de paix, pour le désarmement, contre la guerre menée à l'encontre du peuple ukrainien, et leur solidarité avec le courageux combat pour la liberté mené par les femmes iraniennes.

En France, la lutte des salarié-es de la pétrochimie pour une revalorisation salariale, compensant a minima l'inflation galopante, ne peut que renforcer les demandes légitimes de l'ensemble des salarié-es, des retraité-es, des privé-es d'emploi, d'un partage plus équitable des bénéfices entre travail et capital.

Les réquisitions de salarié-es grévistes, en l'absence de tout blocage ou barrage, ainsi que les interdictions et les limitations du droit de grève dans la fonction publique, sont une inacceptable atteinte au droit de grève et aux libertés syndicales, comme le rappelle la condamnation de la France par l'Organisation internationale du travail en 2011.

Nous nous félicitons de la décision du tribunal administratif pour l'intérêt général, annulant la sanction disciplinaire infligée à Anthony Smith, inspecteur du travail. Cette décision confirme le caractère purement politique de cet acharnement visant à camoufler les carences du gouvernement.

Opposée à toute précarité dans le monde du travail et dans la Fonction publique, et revendiquant une réelle égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, **l'Union fédérale des syndicats de l'État CGT est plus que jamais engagée dans la bataille des 10 % :**

- **10 % au moins et tout de suite de revalorisation des traitements et des salaires, leur indexation sur l'évolution du taux de l'inflation,**
- **10 % au moins et tout de suite de créations d'emplois de fonctionnaires intégrant un plan massif de titularisation des agents non-titulaires,**
- **10 % au moins et tout de suite de réduction du temps de travail (32 heures).**

Irrecevables, les projets de loi de finances et de financement de la Sécurité sociale 2023 ne répondent en rien à ces attentes et confirment la spirale continue de casse des services publics et de la fonction publique, avec toujours plus d'austérité pour alléger la fiscalité des plus riches.

Pire encore, minoritaire à l'Assemblée nationale comme dans l'opinion publique, autoritaire et portant atteinte à l'Assemblée nationale, c'est en dégainant l'article 49-3 que le gouvernement entend imposer des lois de finances et de financement de la Sécurité sociale d'austérité budgétaire.

C'est la même logique à l'œuvre dans les contre-réformes de l'assurance chômage, le report de l'âge légal de départ en retraite, la volonté de remettre en cause les régimes spéciaux et le régime de retraite des fonctionnaires, et l'allongement des annuités requises pour bénéficier d'une retraite à taux plein au-delà de l'espérance de vie en bonne santé : continuer à trouver des financements chez les plus vulnérables, au bénéfice des privilégiés.

C'est pourquoi l'UFSE CGT appelle tous les personnels, actif-ves et retraité-es, fonctionnaires et non-titulaires à intensifier leur participation dans les processus de mobilisation en cours par tous moyens, y compris les grèves et manifestations.

**L'UFSE-CGT appelle les personnels à s'inscrire dans l'unité la plus large dans la journée interprofessionnelle de grève et de manifestations du 27 octobre prochain.**

**C'est pour élever encore le rapport de force qu'elle proposera aux autres organisations syndicales de la Fonction Publique d'agir unitairement en ce sens.**